

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

Le locataire prendra possession du matériel loué auprès de la maison Girard Machines & Fils S.A. Pré-Genex 3 2950 Courgenay et le restituera à la même adresse pendant les heures d'ouverture.

Lundi à vendredi : 08.00 – 12.00, 13.30 – 18.30

Samedi : 08.00 – 12.00 et 13.30 – 15.30

Le loyer est décompté dès la sortie et jusqu'au retour de la machine.

Chaque journée entamée compte comme une journée entière.

Durée de la demi-journée : 4 heures

Durée de la journée : 8 heures

Il n'y a pas de location à l'heure.

Les prix sont nets. Les locations se paient comptant. L'usure des accessoires et le carburant ne sont pas compris dans les prix de location.

Le matériel loué EST et RESTE propriété de la maison Girard Machines & Fils S.A. , le locataire ne peut en aucun cas en disposer.

Les machines sont remises au locataire en parfait état de marche, LE PLEIN FAIT. Elles seront restituées propres et le réservoir plein. Les frais éventuels de remise en état, mis à part l'usure normale, sont à la charge du locataire.

Notre personnel fournit toutes les informations nécessaires au bon fonctionnement des machines.

En cas de panne : arrêter immédiatement la machine et la restituer. En aucun cas, la maison Girard Machines & Fils S.A. ne pourra être tenue pour responsable des conséquences économiques d'un éventuel arrêt de travail.

Il est interdit d'effectuer ou de faire effectuer des réparations sur le matériel loué. Si la machine ne convenait pas à l'utilisation prévue, la ramener de suite.

Le locataire assume intégralement la responsabilité quant aux dommages éventuels causés en corrélation avec l'objet loué, soit à des tiers soit à lui-même, soit à des objets lui appartenant ou appartenant à autrui.

Ces conditions de location et la liste de prix sont indicatives, elles peuvent être modifiées sans préavis.